



**Proposition de déclaration commune des organisations
FNEC FP FO 63 / FSU 63 /
au CHSCT D du 7 mai 2020**

Après le discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale, nos organisations syndicales ne peuvent que constater, à ce jour, que les dates d'ouverture des écoles et établissements ainsi que l'organisation de la reprise sont précipitées.

Les conditions de reprise sont irréalistes, inapplicables et parfois dangereuses pour les personnels, et les usagers dont les élèves et leurs familles. Elles font peser sur les différents acteurs locaux une responsabilité qui n'est pas la leur. Elles ne vont pas placer les élèves dans des situations sereines d'apprentissage mais assurément dans des situations très anxiogènes pour eux et pour les personnels.

La reprise scolaire envisagée par le gouvernement repose sur le volontariat des familles mais beaucoup d'entre elles subiront en réalité des pressions économiques qui les contraindront à envoyer leurs enfants à dans les établissements.

Les réalités matérielles existantes (sanitaires, superficie des salles de classe et des locaux...), le nombre d'adultes effectivement présents (enseignants, AESH, ATSEM, AED, CPE, personnels administratifs, agents territoriaux...) et les équipements de protection réellement disponibles font que les conditions sanitaires d'une réouverture des écoles n'ont pas été apportées par le gouvernement pour une reprise à partir du 11 mai.

La promiscuité faisant partie intégrante du travail des personnels n'est pas compatible avec les directives du protocole sanitaire national, notamment avec les plus jeunes élèves.

Les personnels AESH, qui sont encore les grands oubliés du Ministère, ne pourront pas faire leur travail sans se mettre en danger et les élèves à besoins particuliers qu'ils suivent aussi.

Notre priorité est d'abord la santé des élèves et des personnels et l'ouverture des écoles doit être conditionnée à des garanties indispensables. Ce n'est pas un sursis pour l'ouverture que nous exigeons mais de réelles garanties sanitaires.

Nos organisations demandent au président de la République et à son gouvernement de renoncer à imposer cette ouverture en l'état, elles s'opposeront à toutes tentatives de pression sur les personnels. L'Ecole ne saurait être une garderie.

Nous demandons que :

- les écoles et collèges ne rouvrent pas avant d'avoir les conditions de sécurité réunies pour tous et durablement (dépistage systématique, masques gratuits et pour tous FFP2, gel hydroalcoolique et moyens de protections en quantité suffisante, et de tous les éléments du protocole).
- la réouverture des écoles d'une commune ne doit pas relever de la seule décision de son maire, ou du Préfet. L'avis du conseil d'école, qui examinera si les conditions sanitaires sont respectées, doit être respecté.